



Appel à projets sur les défis 3 et 4 du PPR Autonomie

Présentation de l'appel à l'occasion du webinaire du 9 décembre 2022

Avant de démarrer

- Les intervenants et intervenantes :
 - Pour le PPR Autonomie :
 - Claude Martin, Directeur scientifique du programme, Directeur de recherche au CNRS, sociologue
 - Claudia Marquet, Cheffe de projet, CNRS
 - Du côté de l'ANR :
 - Michel Isingrini, Responsable de programme
 - Federica Demarco, Chargée de projet scientifique
 - Les supports de présentation, la synthèse des échanges et la foire aux questions sont en ligne sur [la page de l'appel à projets sur le site de l'ANR](#), et sur [la page du PPR Autonomie](#).

Programme

- Présentation par le PPR Autonomie
 - 1 / Le PPR Autonomie en bref
 - 2 / Retours sur les travaux préparatoires de l'appel
 - 3 / Présentation de l'appel à projets (volet scientifique)

1 / Le PPR Autonomie en bref

Présentation : Claudia Marquet

Contexte

- Annoncé le 11 février 2020 par le gouvernement lors de la 5^{ème} CNH (Conférence nationale du handicap)
- Pilote : **CNRS**
- Dotation : **30 000 000€**
- Durée : **6 ans** (2021-2026)
- Objectif général : **renforcer et structurer une communauté de recherche nationale interdisciplinaire dans le champ de l'autonomie** (vieillesse et handicap) en s'appuyant sur les initiatives existantes.
- Type d'actions :
 - **Financement de projets** de recherche via des appels à projets (2021 et 2022 – 27M€)
 - **Animation scientifique** des communautés (2022-2026 – 3M€) avec le soutien d'une équipe projet

Gouvernance

- Le **Comité de pilotage** fixe les grandes orientations et **valide le programme de travail** sur proposition du Conseil scientifique
- Le **Conseil scientifique élabore la stratégie scientifique** du programme et sa déclinaison dans un programme de travail, formule les aap
 - [Télécharger la liste des membres du Conseil scientifique](#)
- Le **Comité Consultatif éclaire le Conseil scientifique** sur la pertinence du programme de travail et le suivi de sa mise en œuvre, notamment au regard de l'enjeu fort du dialogue science-société que ce PPR souhaite promouvoir
 - [Télécharger la liste des membres du Comité consultatif](#)
- **L'Agence nationale de la recherche**, opérateur des appels à projets

Quatre défis scientifiques

- Défi 1 : **définir l'autonomie** et les modalités de sa compréhension et de sa mesure ;
- Défi 2 : étudier la **conception des politiques publiques** en matière d'autonomie à l'échelle nationale et internationale ;
- Défi 3 : **interroger les situations et expériences d'autonomisation et de réduction de l'autonomie** ;
- Défi 4 : étudier la **conception, la réception et les usages des dispositifs et expérimentations innovants** (qu'ils soient technologiques, sociaux, organisationnels, etc.)

Focus : l'appel à projets sur les défis 1 et 2 (clos)

Définir la notion d'autonomie, les modalités de sa compréhension et de sa mesure (défi 1)

- **Redonner au terme d'autonomie**, au-delà de sa définition administrative, une **richesse de significations et une souplesse d'utilisation** par les personnes concernées, ceci par la construction d'une double cartographie (conceptuelle et empirique) de la notion, de ses usages et de sa mesure pour **identifier les bases sur lesquelles construire un nouvel ensemble de « politiques publiques de l'autonomie »**.
- **Analyser les controverses et les critiques auxquels le concept d'autonomie a donné lieu** en prêtant une attention particulière aux moments historiques de ses redéfinitions ou de ses retournements normatifs.

Conception des politiques publiques de l'autonomie (défi 2)

- Objectif de **penser autrement les politiques publiques** en revisitant les catégories de l'action publique qui structurent les textes législatifs et réglementaires, les institutions publiques et les pratiques professionnelles.
- **Discuter les modèles d'action publique** par les représentations qui les fondent, par les dispositifs organiques et les institutions qui les structurent.
- **Analyser les inégalités territoriales** et sociales de mises en œuvre des politiques d'autonomie à différents niveaux

Les lauréats

- 4 consortia lauréats (avril 2022) pour pour un **budget total de 5,7M€** (enveloppe initiale de 7M€) :
 - Université Sorbonne Paris Nord (porteur : Olivia Gross / 3 ans / 500k€) - **Caractérisation des interventions autonomisantes dans l'accompagnement des personnes âgées ou handicapées** (défi 1)
 - INED (porteur : Loïc Trabut / 5 ans / 2M€) - **Régimes d'autonomie dans le soin de longue durée : instrumentation et territoires** (défis 1 et 2)
 - Université de Bordeaux (porteur : Philippe Martin / 5 ans / 1,2M€) – **Approches comparées des politiques de l'autonomie** (défi 2)
 - INED (porteur : Roméo Fontaine / 5 ans / 2M€) – **Conditions d'accès aux aides et politiques publiques de l'autonomie. Origines, implications et perspectives d'évolution de la segmentation par âge** (défis 1 et 2)
- [Télécharger les fiches de présentation des projets \(PDF, 410Ko\)](#)

Dimension internationale

- **Approche comparative** : analyse de la littérature, analyses de données étrangères ou encore comparaison s'appuyant sur des données recueillies durant le projet dans différents pays.
- **Lien avec des chercheurs étrangers** : présences au sein des conseils scientifiques, des comités d'experts ou encore des comités de suivi
- Liens à travers les doctorants ou post-doctorants qui réalisent une partie de leur **terrain à l'étranger** : Allemagne, Canada, Chine, Espagne, Finlande, Italie, Japon, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède
- Liens à travers la **diffusion des résultats** : articles ou ouvrages internationaux, colloques, workshop, journées d'études

Volet formation recherche (recrutements)

- **37 étudiants / chercheurs en début de carrière sont financés** dans le cadre des projets :
 - 12 étudiants en master
 - 4 préparation de doctorat
 - **6 doctorats**
 - **15 post-doctorats**
- Sur chacun des projets un autre personnel est financé, avec des missions de coordination (chercheure associée, IGR, chef de projet).

2 / Retour sur les travaux préparatoires de l'appel

Présentation : Claudia Marquet

Objectifs de l'AMI et des ateliers

- **Compléter, approfondir, déplacer les questions/thématiques de recherche** pré-identifiées par le Conseil scientifique partant d'une première proposition de rédaction des défis 3 et 4 ;
- **Identifier** – au moins partiellement – les **forces de recherche en présence** ;
- Essayer de **rapprocher les personnes travaillant sur les mêmes** sujets pour consolider les projets et construire des consortia ;
- **Outiller la communauté de recherche** pour renforcer les chances des projets d'être financés dans le cadre du futur appel.

Les lettres d'intention reçues dans le cadre de l'AMI

- **77 lettres d'intention reçues**, se caractérisant par leur grande diversité, rendant **difficile l'exercice de synthèse compliqué**. Pour autant, identification de **quatre thématiques** :
 - Habitat, environnements et conception de solutions innovantes
 - Prévention et conception de solutions innovantes
 - Situations de vie/trajectoires en terme d'autonomie des personnes et analyse de leurs conséquences (technologiques)
 - Dispositifs et modalités d'accompagnement des personnes et impacts sur la conception de solutions

ATELIERS PRÉPARATOIRES À L'AAP 2 RÉPONDANT AUX DÉFIS 3 ET 4



27 AVRIL 2022	25 MAI 2022	22 JUIN 2022
	<p>9H30 - 11H L'INTERDISCIPLINARITÉ</p>	<p>9H30 - 11H MODALITÉS DE DÉPÔT ET SÉLECTION DES PROJETS</p>
	<p>11H - 12H30 LA RECHERCHE PARTICIPATIVE</p>	<p>11H - 12H30 SCIENCE OUVERTE ET DONNÉES DE LA RECHERCHE</p>
<p>14H - 17H PRÉSENTATION DU PPR AUTONOMIE, DE L'ESPRIT DE L'APPEL ET ESPACE DE DISCUSSION</p>	<p>14H - 17H PRÉSENTATION DU FORUM ET TEMPS D'ÉCHANGE</p>	<p>14H30 - 16H CONCEPT D'AUTONOMIE ET DIVERSITÉ DE SES USAGES</p>
		<p>16H - 17H30 LIVING LABS ET PROCESSUS D'INNOVATION</p>

Bilan des travaux préparatoires

- Au total, 234 personnes uniques inscrites (dont **132 pour les ateliers 2 à 7**), 150 participants au premier atelier, puis 50 à 80 pour les suivants.
- Sont disponibles sur [la page internet du PPR Autonomie](#) :
 - Les **supports de présentation**
 - Les **synthèses des ateliers**
 - Un **tableau récapitulatif des lettres d'intention reçues**
- Publication : [Quel bilan tirer des travaux préparatoires du second appel à projets du PPR Autonomie ?](#)
 - Un **exercice de transparence** salué par les personnes interrogées
 - Une **séquence de mise au travail longue**, peut-être un peu trop ?
 - **Rapprocher les acteurs**, un objectif atteint ?
 - **Concilier des attentes individuelles diverses** : une tâche qui reste délicate
 - Des **contraintes de financement** jugées dommageables pour la structuration d'une recherche française renouvelée en dialogue avec la société civile et l'international

3 / Présentation de l'appel à projets (volet scientifique)

Présentation : Claude Martin

Les attendus transverses aux projets

- **Renouveler les regards, les méthodes et les solutions portés par la recherche** sur les questions d'autonomie.
- Production de **connaissances nouvelles et originales** sur les défis 3 et 4.
- **Dépasser les approches cliniques, médicales ou médico-technologiques** à la faveur d'approches plus larges intégrant les dimensions collectives des situations de handicap et des processus de vieillissement.
- Privilégier des **projets pluri/interdisciplinaire avec des consortia co-construits** qui impliquent des SHS, dans un dialogue avec des sciences de l'ingénieur, de l'information, de la santé, du numérique, de l'environnement, etc.
- Projet de **3 à 5 ans, de 1 à 3,5M€**, pour une enveloppe globale de **19M€**.
- Volet « **formation par la recherche** ».
- Prendre part aux actions d'animation proposées par l'équipe du PPR visant à **favoriser et encourager le dialogue des projets financés**.

Champ scientifique (1/2) : analyser le présent pour imaginer l'avenir (défi 3)

- **Analyser les contextes, les situations et les expériences de l'autonomisation et de la réduction de l'autonomie**, à la fois du point de vue des **facteurs institutionnels et contextuels** (les conditions de vie, d'emploi, d'habitat, les équipements publics et privés, le tissu associatif, l'accès aux politiques sociales et sanitaires, etc.) et du point de vue des **individus**, de **leurs caractéristiques** (genre, appartenance sociale, ethnique, orientation sexuelle, etc.) et de **leurs histoires** personnelles (naissance, maladies, accidents, transitions d'âge).
- L'objectif est d'interroger **les conséquences des transformations des configurations de vie** (environnements micro – meso – macro ; physiques, technologiques et sociaux ; présence ou absence d'aidants informels et professionnels ; déménagements volontaires ou subis, etc.) sur le **sentiment d'être autonome** et sur la **capacité d'agir et de choisir** des personnes concernées par le handicap, les effets du vieillissement, ou les deux.
- Prendre en compte une dimension prospective, en termes de prévention et d'aménagement des milieux de vie afin **d'identifier les conditions environnementales de l'autonomie** et de proposer, à des fins d'aide à la décision publique, des solutions environnementales, techniques et humaines efficaces et innovantes (lien avec le défi 4).

Champ scientifique (2/2) : l'innovation au service de l'autonomie (défi 4)

- **Etudier la conception, la réception et les usages de dispositifs et expérimentations innovants** (existants ou non, qu'ils soient technologiques, sociaux, organisationnels, etc.) en matière de compensation, suppléance, d'adaptation de l'environnement et d'accompagnement humain des personnes en vue de leur autonomie.
- Quels que soient les domaines de la vie sociale et les activités qu'elles ciblent, souhaite que **les projets impliquent autant que possible la participation d'utilisateurs depuis leur conception jusqu'à leur évaluation** (sur les situations de handicap et de perte d'autonomie, en termes de préservation et d'activation de l'autonomie et de l'autodétermination considérant toutes ses composantes).

Focus : l'enjeu de l'interdisciplinarité (1/2)

- À l'international, structuration de domaines de savoirs interdisciplinaires (disability studies, gender studies, environmental studies, etc.) comme une invitation à considérer avec sérieux le besoin de **traiter les sujets de l'autonomie par la combinaison des apports disciplinaires et par la confrontation des approches**, en provenance de nombreux secteurs de recherche allant des sciences humaines et sociales aux sciences de l'ingénieur, aux sciences numériques, environnementales, médicales, etc. Les objectifs ?
 - Production de connaissances scientifiques originales, en dépassant les segmentations
 - Saisir les enjeux dans leur complexité
 - Enrichir les méthodologies de recherche
 - Renforcer et légitimer les apports de chaque discipline

Focus : l'enjeu de l'interdisciplinarité (2/2)

- Les leviers du PPR Autonomie dans le cadre de l'appel dont sont invités à se saisir les communautés :
 - **La modalité consortium et des montants d'aide conséquents** (jusqu'à 3M€) pour s'adapter à toutes les configurations de travail et laisser une place à toutes les approches
 - **Des projets jusqu'à 5 ans** parce que l'interdisciplinarité suppose un investissement sur le temps long pour construire un langage commun (concepts, méthode, etc.) et une vision partagée des objectifs
 - **Au cœur des critères d'évaluation par le jury ANR** la qualité de la gouvernance et du déploiement du projet qui rendra effectif ce dialogue
 - Les actions d'**animation et d'accompagnement de l'équipe projet du PPR** pour épauler les chercheurs, leur offrir des espaces pour partager leurs pratiques, résoudre collectivement les difficultés, etc.

Focus : l'animation scientifique du PPR

- Une équipe projet pilotée par une **cheffe de projet** (Claudia Marquet) composée de 4 personnes :
 - Responsable de la **communication et valorisation** : Steven Bouvier
 - Responsable de la **médiation scientifique** : Marianne Vigneulle (à compter de la mi-janvier 2023)
 - Responsable de la **coopération scientifique internationale** : Marie Assaf (à compter de février 2023)
 - Responsable science ouverte et **données de la recherche** : en cours de recrutement
- **Enjeu** : faire communauté autour d'une équipe projet « ressource ».
- **Objectif** : montrer et discuter la recherche en train de se faire, puis ses résultats.
- Modalités d'actions : en complémentarité, aucunement une surcharge, et à construire lors d'un dialogue répété.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

anr ©
agence nationale
de la recherche
AU SERVICE DE LA SCIENCE



Programme Prioritaire de Recherche (PPR)

AUTONOMIE : VIEILLISSEMENT ET SITUATIONS DE HANDICAP (AAP 2)

09/12/2022

Michel Isingrini, Marion Patte

PROGRAMME FRANCE 2030

- **Piloté par le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI)**
- Politique publique de l'innovation
- Initié en 2010

- Objectifs généraux
 - Accroître l'emploi, la productivité et la compétitivité des entreprises françaises
 - En favorisant l'investissement et l'innovation dans des secteurs prioritaires, générateurs de croissance

Spécificités des projets France 2030

- Une évaluation réalisée par **des jurys internationaux**
 - **Une particularité : Potentielle audition du porteur de projet**
- Un financement et une décision finale relevant du **Premier ministre**
- Des projets de formation, de recherche et d'équipements **de grande ampleurs et de longue durée (3 - 5 - 10 ans)**
- Crédits alloués importants (M€)

ANR – DÉSIGNÉE OPÉRATEUR DE L'ÉTAT (ESR)

- **L'ANR, opérateur de l'Etat** pour les actions de France 2030 dans le champ de l'ESR
- Chargée de trois missions
 - L'organisation de **la sélection**
 - **La contractualisation**
 - Le financement
 - **Le suivi du projet**
 - **Scientifique, administratif et financier**

ORGANISATION DE L'ANR POUR LE PLAN FRANCE 2030

Thierry DAMERVAL
PDG

**Direction des Grands
Programmes
d'Investissement de
l'Etat (DGPIE)**

Arnaud TORRES
Directeur

Daniela FLORIANI
Directrice adjointe

**Direction des Opérations
Scientifiques
« Budget d'intervention »**

*Plan d'actions et appels à
projets annuels
Aide générique*

Les Programmes Prioritaires de Recherche (PPR)

- **Caractérisation et analyse de questions scientifiques jugées majeures**
 - Moyens importants, longue durée, enjeux prioritaires
- **Caractère exceptionnel**
 - Se distingue du financement récurrent de la recherche
- **Pour l'ESR, moyens supplémentaires, destinés à des actions nouvelles**

RÔLE DE L'ANR DANS LES PROCESSUS DE SÉLECTION, DE CONTRACTUALISATION ET DE SUIVI

- **Soutien à la préparation** du texte de l'appel à projets, du règlement financier et des documents de soumission, en liaison avec le SGPI et le MESR
- **Suivi de la phase de soumission, dont assistance technique aux porteurs de projets**
- **Mise en place du jury** et organisation des réunions de sélection
- **Retours vers les porteurs des projets**
 - **Non financés et financés (après décision PM)**
- **Conventionnement et suivi** des projets (scientifique, administratif et financier)

Documents accompagnant la publication de l'AAP

- Texte de l'AAP
- Trame du document de soumission (et annexes)
- Trame des lettres d'engagement (établissements)
- Le règlement financier
- Trame du document administratif et financier (excel)
- FAQ (financement, consortium, règles, procédures...)

Dossier de soumission

Le dossier de soumission complet est constitué de **trois documents** :

- **Le « document scientifique » en anglais**, comprenant une description du projet envisagé
 - **15 pages**, avec en annexe la liste des publications scientifiques des 3 dernières années des chercheurs/équipes proposant le projet
 - En format PDF
- **Le « document administratif et financier »**, qui comprend la description administrative et budgétaire du projet
 - En format Excel pour le document administratif et financier non signé
 - En format RDF pour le document administratif et financier signé
- **Les lettres d'engagement** signées par les établissements partenaires
 - En format PDF

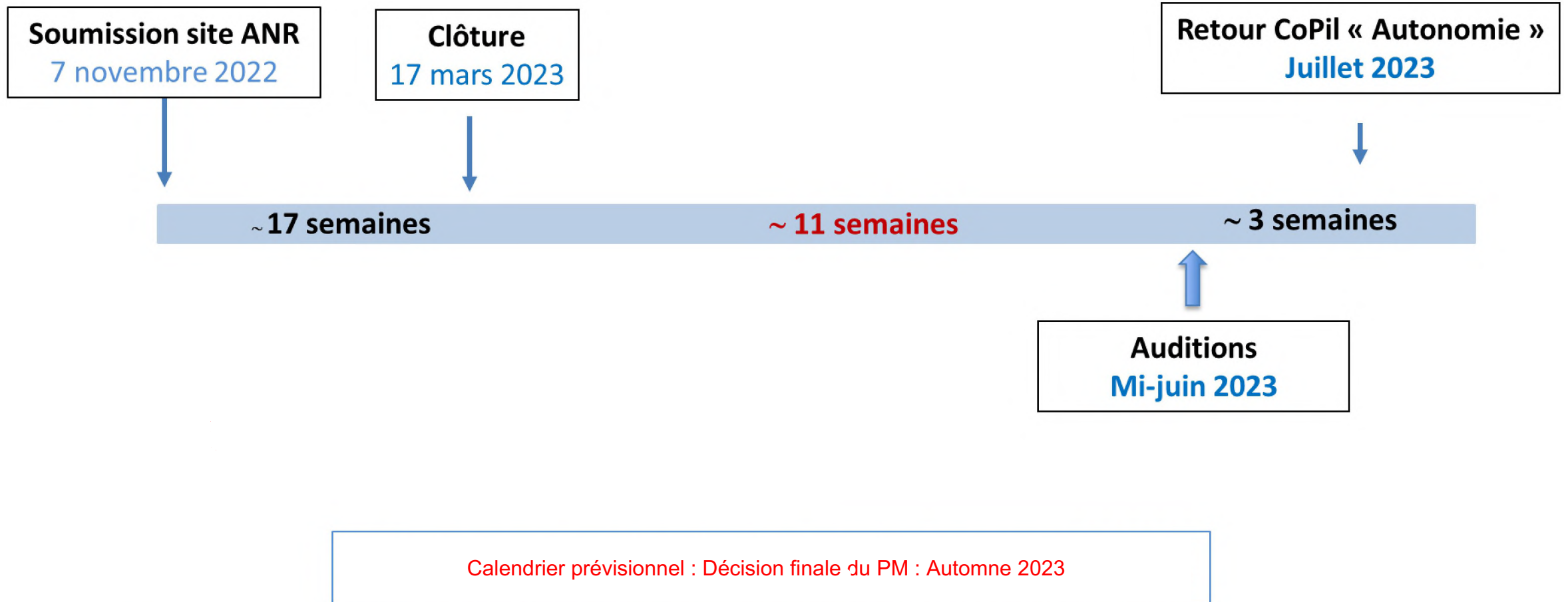
Procédures de recevabilité et de sélection

- **Un premier filtre** sur la recevabilité du dossier est assuré par l'ANR
 - *(dates et heure, version anglaise, lettres d'engagements signées, modèles, format, durée et montant de l'aide, établissement coordinateur = ESR)*
- **La sélection** proprement dite est assurée par le jury international mis en place par l'ANR sur la base des critères de sélections énoncés dans le texte de l'AAP
- **Le jury, au cours de trois réunions, décide**
 - Des projets non retenus
 - Des projets à auditionner
 - Des projets définitivement retenus
 - Il peut décider d'être aidé par des experts extérieurs supplémentaires

Evaluation ANR - procédure

- Jury **indépendant international** (experts représentant les différents domaines de l'AAP; recours éventuel à des expertises extérieures)
- **Remise d'un rapport** par le jury au Comité de pilotage du PPR
 - Avis du jury (points forts, faiblesses, recommandations)
 - Projet recommandé ou non au financement
- Le CP propose au SGPI les projets recommandés et le montant du financement
- Le **Premier ministre**, après avis du SGPI, arrête la décision
 - Contractualisation avec l'établissement coordinateur (ANR)

Calendrier probable de l'AAP2



Processus d'évaluation : critères et résultats

1. Chaque projet est évalué par au moins 2 rapporteurs et lu par tous les membres du comité
 - *Audition du porteur (décidée par le jury)*
2. Proposition finale
 - 2 listes : (A) *Projets proposés au financement vs. (B) projets non proposés au financement*
3. Rapport final
 - *Forces, faiblesses, recommandations*

Audition du porteur de projet (max. 3 collaborateurs)

- Dépend uniquement de la décision du jury
- En anglais
- Probablement, 3 questions formulées et adressées par avance au porteur
- Durée: 1 heure
 - Présentation libre de 5 mn
 - 10 mn par question
 - 25 mn d'échange
- Délai pour la préparation : **2 semaines**
- Le responsable du projet peut-être accompagné de 1 ou 2 collaborateurs

Projets proposés au financement pour la 1^{ère} vague

- Nb projets retenus : *4 sur 8 déposés*
- Aide totale demandée : *5,71 M€ (sur 7M€)*
- Coût complet total : *18,2 M€*
- Etablissements
 - *EPST (2) : INED (X2)*
 - *EPSCP (2) : Sorbonne Paris Nord; U. de Bordeaux*
- Répartition territoire : *3/4 en Ile de France*

Projets proposés au financement : FORCES et RECOMMANDATIONS

Forces	Recommandations
<p>Bien adaptés aux objectifs de l'appel Ambitieux Méthodologie pertinente PI expérimenté Consortium solide Réseau collaboratif international Plan ambitieux de formation Structure de gouvernance appropriée Niveau de financement adapté</p>	<p>Coordination entre unités Demandes de précisions : WP, impact, collaborations internationales, livrables, partenaires non universitaires</p>

Evaluation des projets non proposés au financement

Evaluation

Faiblesse **scientifique**

Faible **impact**

Mal défendu lors de l'**audition**

Faiblesse du **consortium**

Budget mal justifié

Implication des **parties prenantes** peu claire

Aspects **innovants** peu clairs

Rôle vague des collaborateurs **internationaux**

Poursuite du « *business as usual* »

ORGANISATION-ANR POUR LE SUIVI DE CHAQUE PROJET AVH

DGPIE - DIRECTION "GRANDS PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT DE L'ETAT"

1 Chargé de mission scientifique

1 Chargé de gestion : administratif
et financier

(niv. régional)

1 Coordinateur thématique
(SHS)

Michel Isingrini

Projet
AVH

1 Responsable d'action
Michel Isingrini

Contractualisation et suivi

- Accord de consortium (signé par les partenaires)
- Contrat attributif d'aide
- Annexe financière (signée par les partenaires)
- Convention
- **Début de la contractualisation: 3 mois après la décision**
- **Réunion de lancement**
 - **5 à 7 mois** entre la décision du premier ministre et le lancement du projet
- Nature du suivi
 - Collectes annuelles (scientifique, administrative et financière)
 - Visite annuelle des représentants de l'ANR sur invitation du RST

Contacts ANR pour l'AAP

**CHARGÉE DE PROJETS SCIENTIFIQUES :
MARION PATTE**

**RESPONSABLE DE PROGRAMME :
MICHEL ISINGRINI**

ppr-avh@agencerecherche.fr